

## MÉNAGE ET FAMILLE EN DÉMOGRAPHIE

Concepts. Données. Méthodes

par Bernard LACOMBE

*Maître de Recherches O.R.S.T.O.M.  
Démographe à l'Institut National de la Statistique, Tunis*

La collecte démographique rassemble de nombreux documents sous une forme collective : feuilles de logement, feuilles de ménage... ces documents ne sont pas exploités en tant que tels : en effet seul les individus et les événements qui les affectent sont pris en compte dans l'analyse démographique. Peut-être peut-on se poser la question de l'exploitation de l'ensemble de ces données prises collectivement.

L'examen des différents documents disponibles sur l'Afrique à ce sujet montre que ceci n'est que très rarement réalisé. Les données qui permettent de conclure à l'existence, et à la qualité de certaines dimensions collectives restent liées à des rapprochements de données individuelles : ainsi la taille moyenne d'un ménage est-elle obtenue en rapprochant l'effectif total de la population des chefs de ménage; la taille des familles (noyaux nucléaires, familles biologiques) est obtenue de même; ceci ne fait intervenir que quelques astuces de calcul ou de tri des données.

L'objet de cette note est de présenter quelques expériences d'exploitation des données collectives en démographie et de donner quelques directions de recherches.

### POSITION DU PROBLÈME

Comme toute discipline statistique, la démographie observe un ensemble statistique défini dans le temps et dans l'espace, en relevant et analysant les caractéristiques qualitatives et quantitatives des unités statistiques qui le constituent.

D'après leur nature, les unités statistiques peuvent être classées en unités abstraites et en unités concrètes. De même, elles peuvent être classées en unités simples et en unités collectives.

Le tableau suivant donne des exemples de ces unités en démographie :

| Unité     | Simple                            | Collective   |
|-----------|-----------------------------------|--|
| Abstraite | Evènement : naissance<br>décès... | Relation entre l'intervalle de<br>naissance et survie des enfants<br>de cet intervalle |
| Concrète  | Individu                          | Ménage, concession, village  |

O.R.S.T.O.M. Fonds documentaire  
N° : 220 62, ex. 1  
Cpte : B

L'analyse démographique privilégie l'étude des collections d'unités simples (individus, évènements) et n'aborde que très peu, et par incidence, l'étude d'ensembles plus complexes sauf après réduction à des concepts plus simples comme il en est fait pour les analyses de la nuptialité et de la fécondité. La raison de ceci tient, d'une part aux particularités de la démographie historiquement constituée d'une certaine manière en tant que discipline scientifique; d'autre part aux difficultés inhérentes à l'étude des ensembles, pour lesquels les outils commencent seulement à être forgés; et enfin parce que l'analyse de nombre d'unités statistiques collectives ressort plus à l'analyse socio-économique qu'à la seule analyse démographique.

Ceci explique que d'une manière générale, en démographie, les unités statistiques complexes sont essentiellement des unités concrètes. Ceci reflète les difficultés que connaissent l'observation et l'analyse démographiques

Cependant, quoique des disciplines scientifiques connexes comme la géographie, la sociologie, l'économie... abordent l'étude des unités collectives dans une problématique statistique, il ne faut pas sous-estimer l'apport qu'un démographe, maître d'œuvre de travaux spécifiques en matière de population, peut apporter.

Ceci étant il ne faut pas considérer que nous avons affaire à l'exploitation d'un sous-produit d'enquête : les données recueillies dans les enquêtes démographiques sont parfaitement originales. La difficulté relève des définitions mises en œuvre qui permettent d'appréhender la réalité sociale. Celle-ci ne se laisse pas cerner aisément et l'on peut s'interroger sur la qualité de l'information rassemblée dans des enquêtes lourdes, par leur ampleur et la masse observée, mais non par le questionnaire qui est très souvent léger. Mais remarquons que ces doutes méthodologiques n'empêchent pas qu'une réalité sociale immédiate, trompeuse peut-être, est saisie qu'il est important d'explicitier si l'on veut avancer.

Cette question n'échappe pas à un récent groupe de travail qui conclut ainsi quant aux données collectives sur les ménages :

« *Ménage* : cette notion soulève en fait le problème des divers groupements (concession, famille, ménage...) au sein desquels se déroule la vie de chacun, et du classement à l'intérieur de chacun de ces groupements de ses différents membres (ménages dans la concession, individus dans le ménage); il a été recommandé de procéder au recensement simultané des divers groupes collectifs avec indication précise des liens existant entre chacun d'eux, quitte à ne retenir lors de l'exploitation que les données jugées prioritaires ».

R. Blanc (1974 : 5)

Essentiellement, c'est avec les unités collectives en rapport avec la réalité sociale socio-économique et biologique que le démographe se trouve confronté : et c'est donc la famille-ménage qui est l'unité collective fondamentale dont il peut traiter.

## DÉFINITION

La famille est une réalité qui peut être saisie de manière très différente selon la discipline.

La famille est définie par la parenté, et celle-ci par l'alliance et la filiation. Mais on peut la définir par des critères uniquement économiques et c'est alors la notion de ménage qui l'emporte. Chaque discipline va privilégier l'un de ces aspects.

L'anthropologie culturelle a depuis ses premiers fondateurs notés que la parenté peut être réelle, (biologique, étroite ou large) et déterminable; ou purement mythique et tout aussi importante et déterminable socialement. Les personnes d'une même société se déterminent entre elles selon des règles de parenté d'une grande variabilité culturelle( Fox R., 1972) tant et si

bien qu'à la limite certains groupes peuvent considérer la parenté comme uniquement unilinéaire et ne voient aucun empêchement théorique au mariage d'un fils avec sa mère et d'une fille avec son père selon que la parenté est exclusive du côté paternel ou maternel (Leach E., 1968). Ces considérations sur la parenté sont d'autant plus importantes que le modèle social de très nombreuses sociétés est le modèle familial :

C'est sur lui que se calquent toutes les autres relations sociales.

La génétique tente elle de ne pas saisir la parenté sociale mais de se centrer sur les seuls liens biologiques entre individus, et ceux qui ont relevé des généalogies savent toute la difficulté de trier, au sens propre du terme, l'information biologique de l'information sociale (élimination des liens d'adoption en particulier).

L'économiste lui, se centrera sur les liens économiques entre les individus vivant ensemble sous le même toit : la notion de ménage supplante actuellement les autres notions fondées sur les relations sociales. Le développement de la société moderne et l'atomisation sociale qui la caractérise masquent d'ailleurs certains phénomènes économiques et sociaux profonds. (Une enquête avait noté qu'en Angleterre les relations entre générations se maintenaient par l'intermédiaire de femmes : les filles célibataires ou mariées habitaient près de leur mère, et ceci non aléatoirement).

La démographie, dans ce foisonnement d'appréhension de la réalité collective, choisit l'option économique comme base de ses travaux de terrain (famille-ménage) et une option demi-génétique en ne prenant que les enfants des femmes : la descendance d'un homme n'intéressant pour l'instant que peu pour des raisons théoriques et pratiques (complexité du phénomène et difficulté de son appréhension).

Le démographe ne conserve donc que certains critères dans lesquels les relations économiques et l'habitat, l'alliance et la filiation réelles sont des éléments essentiels.

(Pour les statisticiens), « La famille désigne un ensemble de personnes constitué des parents et des enfants, y compris les cas où il n'y a pas d'enfants et ceux où le couple parental est réduit à une seule personne par rupture de l'union, par la mort ou par divorce. Même ainsi, plusieurs définitions sont à considérer, la famille, au sens statistique, peut être constituée :

1. — Des parents et de tous les enfants nés vivants...
2. — Des parents et des enfants survivants...
3. — Des parents et des enfants à charge...
4. — Des parents et des enfants vivant au foyer ».

Henry L. (1967)

La première définition renvoie à l'étude de la fécondité, la seconde en dépend mais rejoint la question des statistiques d'état, la troisième devient plus socio-économique que démographique et dépend à la fois d'un état de fait et de la législation en vigueur, la quatrième a des rapports très étroits avec la statistique des ménages et des logements. C'est essentiellement par les recensements que ces données sont obtenues, mais aussi c'est par la reconstitution des familles (par enquête ou exploitation d'état civil) de populations relativement fermées que l'on peut les réaliser (Fleury M. et Henry L., 1965).

Les deux premières définitions sont du ressort de ce que la démographie désigne sous le vocable d'étude de la fécondité, qui est hors de notre propos, mais les secondes sont de notre ressort; encore que le critère biologique s'efface tout en continuant d'exister (car il est partie intégrante des définitions de ces unités collectives) devant les liens sociologiques et économiques entre personnes (parents à charge, personnes hébergées...) : il s'agit du ménage.

## DEUX EXEMPLES D'ANALYSE

Dans un article, V. Martin (1970) rend compte d'une exploitation des données collectives de l'enquête par sondage de 1962, réalisée au Sénégal : une seule région administrative, celle du Sine-Saloum, a été analysée. L'objectif était la détermination de certains aspects de la démographie familiale.

L'auteur détermine deux sortes d'unités collectives : la concession et le ménage qu'il analyse selon les différents habitats et zones.

Les variables retenues, sont, pour les concessions :

- la taille
- l'âge du chef
- la composition;

et pour les ménages :

- la situation matrimoniale du chef (femme, veuve, ou divorcée, homme célibataire, marié : monogame, polygame, veuf ou divorcé)
- la composition
- la taille
- la profession du chef.

L'on remarque tout de suite l'hétérogénéité des critères retenus. C'est le propre des données collectives d'être caractérisées par des variables qui tiennent à leur propre constitution : composition, effectif, relations entre les membres la constituant, et par des variables qui sont celles de l'individu déterminant du groupe analysé : le chef de famille, de ménage...

A l'épreuve de l'analyse, les faits rapportés se révèlent significatifs et permettent d'importantes conclusions sur l'évolution de la famille africaine de cette région du Sénégal. Cependant, l'on remarque que c'est la démographie qui se met au service de la sociologie plutôt que l'inverse. Nous avons affaire en effet plutôt à une sociologie quantitative qu'à une analyse démographique véritable.

Une autre analyse est disponible : elle porte sur le recensement de l'Algérie en 1966 (C.N.R.E.S., 1966).

Partant des documents de base du recensement, comme l'étude précédemment citée, l'exploitation a porté sur les familles et les ménages. Il faut entendre par famille, la famille biologique et par ménage le groupe de personnes vivant dans le même logement et prenant en général les principaux repas ensemble. Cette seconde unité contient les premières.

Le recensement algérien distingue 4 types de familles (biologiques) :

1. Couple avec enfants
2. Couple sans enfants
3. Père ou mère seul, avec enfants
4. Sans conjoint et sans enfants (isolé).

Le ménage, lui, a déjà été codifié automatiquement après la codification en ligne des familles de chaque ménage; 12 classes ont été ainsi déterminées, du « ménage ordinaire d'une personne » au « ménage ordinaire de 3 familles ou plus, tous types avec ou sans personne (s) hors famille ».

Les caractéristiques finales retenues sont au nombre de 20 dont 4 sont relatives à la nature du groupe ménage-famille, 2 sont relatives au nombre d'unités collectives de ce groupe, 7 au nombre de personnes selon différents critères, 7 sont des caractéristiques du chef de ménage ou de famille, chef du groupe :

- type de carte (ménage ou famille)
- type de ménage
- type de famille
- dispersion de l'habitat

- nombre de familles
- nombre de familles biologiques (type isolé exclu)
- nombre de personnes
- nombre de personnes actives réelles
- nombre de conjointes
- nombre total d'enfants
- nombre d'enfants de moins de 15 ans
- nombre d'autres personnes parentes
- nombre de personnes non parentes
- lien de parenté entre le chef de famille et le chef de ménage
- sexe, âge et situation matrimoniale du chef
- catégorie socio-professionnelle et branche d'activité économique du chef.

L'abondance de l'information sur les familles en Algérie en 1966 est donc remarquable. L'effort est d'autant plus intéressant que ces données peuvent être comparées à celles obtenues par le recensement de 1946. Un tel suivi est rare semble-t-il dans les travaux démographiques africains pour les données collectives.

### EXTENSION DE LA NOTION DE MÉNAGE DANS LA MIGRATION ET LES PERSPECTIVES DE POPULATION

Des recherches ont été réalisées (Lacombe B., 1969 et in O.R.S.T.O.M. 1972) qui tentent d'appliquer le concept de collectif à la migration. La notion de base de l'analyse des données collectives sur les migrations est celle de groupe de migrants, dont l'effectif va de 1 à  $n$ .

Une telle perspective amène à distinguer trois types de caractéristiques des groupes de migrants :

- composition et taille du groupe de migrants (la composition est centrée sur les relations de parenté, de travail et d'origine géographique entre les membres du groupe;
- caractéristiques de l'individu moteur de la migration, le chef de groupe (ce qui permettra l'approfondissement des mécanismes de la migration);
- caractéristiques des autres membres du groupe, sexe et âge...

Il est donc distingué en fait : les migrants individuels ( $i$ ) des migrants collectifs ( $m$ ) et les groupes de migrants individuels (toujours  $i$ ) des groupes de migrants collectifs ( $g$ ).

Une autre direction a été prise qui cherche à rendre opératoire pour l'avenir les ménages en établissant les données collectives des perspectives.

L. Henry (1968) dans un article de *Population* résume les différentes recherches réalisées en France; et l'investigation la plus récente réalisée semble être celle de S. Hemery *et al.* (1973). Nous n'y reviendrons pas ici sauf pour souligner le grand intérêt de ces textes. En s'affinant la démographie se doit de répondre à certaines demandes et l'évolution socio-économique en cours dans les pays d'Afrique peut rendre obligatoire le recours à de telles méthodes de travail, plus globalisantes que les méthodes classiques aussi et d'un usage plus aisé en certains points.

### L'ANALYSE DE LA FAMILLE ET DU MÉNAGE DIRECTIONS DE RECHERCHES

Quelles doivent être les principes de base de l'analyse des données sur les ménages et familles ? Il semble actuellement que 3 séries de variables soient déterminantes :

- Le nombre de personnes de l'unité, variable quantitative importante, qui prend des

valeurs positives entières, dont l'analyse est encore incertaine mais qui se dichotomisent essentiellement dans une première approche entre le nombre un et un effectif d'au moins deux.

Mais l'on peut s'interroger sur la nécessité de conserver l'unité d'une personne, et peut-être faudra-t-il aussi faire un sort particulier au couple sans enfant qui semble brouiller les analyses (Lacombe B., 1975).

— Des caractéristiques qualitatives globales qui sont les relations entre les membres de l'unité considérée (relations de parenté, de travail, de mouvement...);

— Des caractères des membres de l'unité, en particulier ceux, déterminants, du chef de cette unité qui est celui autour de qui se rassemble la cellule sociale que représente l'unité statistique.

L'analyse de ces différentes caractéristiques peut être opérée selon différents critères géographiques par exemple, et permettre à la fois la description des différents phénomènes et la mise en place d'hypothèses pour des calculs prospectifs, quel que soit le mode de ces calculs : perspectives classiques ou perspectives de ménages comme il en a été présenté un exemple, certes très éloigné apparemment des situations en Afrique mais dont l'ouverture qu'il présente ne peut que retenir l'attention.

## CONCLUSION

Si cette note attire l'attention sur la question des données collectives dans les travaux en démographie, elle aura atteint son but.

D'une part, la manière même dont le démographe travaille sur le terrain permet le recueil de données originales; d'autre part, le sujet est important puisque c'est ainsi que la société s'organise à l'échelle la plus fine (un individu vivant seul composant un ménage et sa propre famille). Il est donc important que l'analyse suive et permette de tirer des conclusions pratiques de telles données.

L'examen des données empiriques montre que l'analyse est rendue difficile par la divergence non pas des définitions mais des exploitations. Se pose aussi le problème de l'adéquation de définitions finalement assez stables dans de larges zones géographiques par rapport à la réalité sociale immédiate et locale.

## BIBLIOGRAPHIE

- BLANC R. — Rapport de mission sur la première réunion scientifique du Bureau Technique Régional de l'UDEAC-Tchad (Yaoundé 28 mars - 3 avril 1974).
- C.N.R.E.S. — Recensement général de la population, 1966. Rapport méthodologique; Etat et structures des familles en Algérie. Série C, Vol. 1, 2 tomes, multigr. 833, C.N.R.E.S. (Algérie), 1966.
- FLEURY M. et HENRY L. — Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien. I.N.E.D. Paris, 1965 : 182.
- FOX R. — Anthropologie de la parenté. Une analyse de la consanguinité et de l'alliance. Trad. de « Kindship and Marriage, an Anthropological Perspective », (1967), Gallimard, Paris, 1972 : 268.
- HEMERY S. et SALAIS R. et al. — Projections démographiques pour la France avec migrations extérieures. (Point de départ 1<sup>er</sup> janvier 1970), INSEE, Paris, Coll. Démographie et Emploi, n° D 21, avril, avril 1973 : 110.
- HENRY L. — Compléments d'analyse : Statistiques de familles, compléments sur la fécondité, Cours IDUP, Paris, Multigr. Pagin. multiple, 1967.
- HENRY L. — Perspectives de ménages par nombre de personnes, *Population*, 23<sup>e</sup> année, juillet-août 1968 n° 4 : 749-754.

- LACOMBE B. — Mobilité et migration - Quelques résultats de l'enquête du Sine Saloum (Sénégal), *Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sci. Hum.*, 1969, Vol. VI, n° 4 : 11-42. (Voir aussi in O.R.S.T.O.M. 1972 : 393-424).
- LEACH E.R. — Critique de l'anthropologie, P.U.F., Paris, 1968 : 239.
- LACOMBE B. — Données d'Etat : données collectives - Manuel Analyse - Groupe de travail INED-INSEE, ORSTOM-SEAE, ORSTOM, Tunis, Multigr., mars 1975 : 37.
- MARTIN V. — Structure démographique de la famille chez les Sérèr et les Wolof, *Population*, n° 4, 1970 : 7771-796.
- O.R.S.T.O.M. — Etudes sur les migrations en Afrique, *Cah. O.R.S.T.O.M. - Sér. Sci. Hum.* 1972, Vol. IX, n° 4 : 391-458.

LACOMBE

V<sup>e</sup> COLLOQUE NATIONAL DE DÉMOGRAPHIE  
DU  
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

N° 934

# L'ANALYSE DÉMOGRAPHIQUE ET SES APPLICATIONS

PARIS

20-22 octobre 1975

*EXTRAIT*

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



C.R.S.T.U.M. fonds documentaire

N° : 22062, ex 1

Cpte : B